



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

COUVERTURE DE PARKINGS AU SIEGE DE LA BOAD

Le présent dossier comprend :

- partie 1 : Avis d'Appel d'Offres ;
- partie 2 : Règlement Particulier d'Appel d'offres ;
- partie 3 : Descriptif des Prestations.

A lire attentivement

Février 2021

PREMIÈRE PARTIE – AVIS D'APPEL D'OFFRES

7

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAON) BOAD

COUVERTURE DE PARKINGS AU SIEGE DE LA BOAD

Avis d'Appel d'Offres National N°BOAD-DPA-001/2021

1. La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), Etablissement public à caractère international, envisage couvrir certains parkings à son Siège, sis au 68, Avenue de la Libération, BP 1172 LOME (TOGO).
2. Cet appel d'offres porte sur la couverture de parkings au Siège de la BOAD.
3. Le marché est ouvert à toutes les entreprises régulièrement installées au Togo et ayant une expérience avérée dans le domaine de la menuiserie métallique.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés par le présent appel d'offres, peuvent se procurer les dossiers de consultation (règlement particulier d'appel d'offres, descriptif des prestations) directement sur le site web de la BOAD, www.boad.org, dans la rubrique «Opportunités» ou en se rendant au Siège de la BOAD.

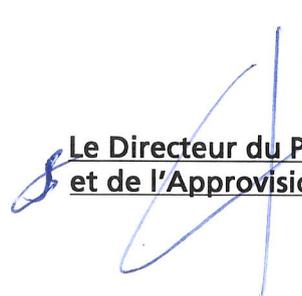
Les offres constituées d'un (01) original et quatre (04) copies devront être formulées en français et déposées sous plis fermés, au plus tard, le **mardi 23 février 2021, 16h00 mn**, temps universel à l'adresse suivante :

Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
68, Avenue de la Libération
BP : 1172
LOME (TOGO)

La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas examinées.

5. Les soumissions devront être valables pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours, suivant la date limite de dépôt des offres. Toute offre proposant une durée de validité inférieure est éliminée.
6. Pour toutes informations complémentaires, les soumissionnaires peuvent envoyer leurs questions à l'adresse suivante : consultationdpa2021@boad.org.
7. La BOAD se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel d'offres.

Lomé, le 04 FEV 2021


**Le Directeur du Patrimoine
et de l'Approvisionnement**



BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
BOAD
BP 1172
Togo - Lomé
Tél : 22 21 42 44
Fax : 22 21 52 67
LOME
B.O.A.D.

DEUXIÈME PARTIE – REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES

4

TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1	GENERALITES	2
1.1	Objet de la consultation	2
1.2	Consistance des travaux	2
1.3	Division en lots	2
1.4	Lieu d'exécution des prestations	2
1.5	Délai global d'exécution des prestations	2
1.6	Modalités de règlement des prestations	2
ARTICLE 2	CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES	3
2.1	Procédure de passation	3
2.2	Eligibilité	3
2.3	Délai de validité des offres	3
2.4	Respect du Règlement Particulier d'Appel d'Offres	3
ARTICLE 3	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)	3
3.1	Contenu du dossier d'appel d'offres	3
3.2	Visite de site et réunion préparatoire	3
3.3	Modification de détail au dossier de consultations	4
3.4	Acceptation du DAO	4
3.5	Additifs au DAO	4
ARTICLE 4	PRESENTATION DES OFFRES	4
4.1	Langue et monnaie	4
4.2	Liste des pièces et constitution des offres	4
4.2.1	L'enveloppe n°1	5
4.2.2	L'enveloppe n°2	6
4.3	Variantes	6
4.4	Dépôt des offres	6
4.5	Explication des documents	7
ARTICLE 5	OBSERVATIONS SUR LES OFFRES	7
5.1	Respect de l'exigence relative à la présentation des offres	7
5.2	Renseignements complémentaires en cours d'analyse des offres	7
5.3	Erreurs comptables et omissions	7
ARTICLE 6	EVALUATION DES OFFRES	7
6.1	Grille de notation	8
6.2	Attribution	9
ARTICLE 7	TRANSMISSION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES	9
ANNEXE 1 : MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE		10
ANNEXE 2 : MODELE DE GARANTIE AUTONOME DE RESTITUTION D'AVANCE DE DEMARRAGE		11

REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES

ARTICLE 1 GENERALITES

Dans le but de sécuriser et accroître les espaces de stationnement de son Siège, la BOAD a entrepris de construire des parkings.

1.1 Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la construction de parkings couverts au Siège de la BOAD.

1.2 Consistance des travaux

Les travaux se composent de :

- l'implantation des semelles et poteaux ;
- la réalisation de charpentes en profilé IPN ;
- la pose des toitures en bac alu épaisseur 7 mm ;
- la fourniture et la pose de réglettes étanches 1,2m ;
- la correction de la voie en bitume au bas des poteaux et de passage du circuit électrique d'éclairage ;
- la reprise du traçage des parkings.

Les spécifications techniques des prestations à exécuter sont détaillées dans le descriptif des prestations ci-joint.

1.3 Division en lots

La présente consultation ne comporte qu'un (01) seul et unique lot.

1.4 Lieu d'exécution des prestations

Les prestations seront réalisées au Siège de la BOAD sis à Lomé, 68 Avenue de la Libération, au Togo.

1.5 Délai global d'exécution des prestations

Le délai global maximum d'exécution des travaux est de quatre (04) semaines.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer.

1.6 Modalités de règlement des prestations

Les modalités de paiement des prestations sont les suivantes :

- 50% d'avance de démarrage, contre garantie bancaire autonome ;
- 40 % à la réception provisoire ;
- 10% à la réception définitive.

Il convient de préciser que pour obtenir l'avance de démarrage, le prestataire devra fournir une garantie bancaire autonome, conforme au modèle joint en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres.

ARTICLE 2 CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

2.1 Procédure de passation

La présente consultation est une procédure d'appel d'offres ouvert nationale régie par le règlement n°2015-001 en date du 23 janvier 2015 portant mise en application du manuel des procédures d'approvisionnement de la BOAD.

2.2 Eligibilité

L'appel d'offres est ouvert à toute entreprise régulièrement constituée dans la République togolaise et qui remplit les critères énoncés.

Les groupements d'entreprise ne sont pas autorisés.

2.3 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours minimum, à compter de la date de remise des offres.

Le candidat ne peut, en aucun cas, pendant cette période, revenir sur ses prix et conditions, ni retirer son offre.

2.4 Respect du Règlement Particulier d'Appel d'Offres

La BOAD se réserve le droit de rejeter une offre qui ne respecte pas le présent Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO) ou qui contient des réserves de quelque nature que ce soit.

L'offre doit être remise au plus tard au lieu, date et heure indiqués dans le présent RPAO. Toute offre remise à une heure ou à une date ultérieure ou encore en un lieu différent sera rejetée.

ARTICLE 3 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)

3.1 Contenu du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres contient les pièces suivantes :

- l'Avis d'Appel d'Offres ;
- le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO) ;
- le Descriptif des Prestations ;
- le plan des parkings.

3.2 Visite de site et réunion préparatoire

Une visite de site est prévue le **mardi 16 février 2021, à 15h00 mn** temps universel au Siège de la BOAD. **Contacts** : 22 23 24 16 ou 22 23 26 01.

A l'issue de cette visite, le même jour, une réunion préparatoire se tiendra avec les candidats et la BOAD, au cours de laquelle, les candidats sont invités à exposer toutes leurs difficultés en ce qui concerne la compréhension du Dossier d'Appel d'Offres ou à relever toutes les erreurs ou omissions qu'ils y auraient constatées.

3.3 Modification de détail au dossier de consultations

La BOAD se réserve le droit d'apporter, au plus tard cinq (05) jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détails au dossier de la consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir apporter aucune réclamation à ce sujet.

3.4 Acceptation du DAO

Toute offre du soumissionnaire implique l'acceptation des conditions mentionnées dans l'ensemble du document constituant le Dossier de Consultation.

Le soumissionnaire a l'obligation de vérifier la documentation mise à sa disposition et de signaler à la BOAD, dès qu'il en a connaissance, les erreurs, omissions ou contradictions normalement décelables par tout technicien en la matière.

3.5 Additifs au DAO

La BOAD se réserve la possibilité de compléter le dossier d'appel d'offres par des documents additifs qu'Elle, le cas échéant, communiquera, au plus tard cinq (05) jours avant la date de remise des offres.

Ces additifs feront partie des documents contractuels.

A ce titre, un exemplaire de chaque additif, dûment revêtu de la signature du Soumissionnaire, sera relié avec l'offre originale et en fera partie intégrante.

ARTICLE 4 PRESENTATION DES OFFRES

4.1 Langue et monnaie

Les offres des soumissionnaires seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en F/CFA (XOF). Si les offres sont rédigées dans une autre langue, elles devront être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

4.2 Liste des pièces et constitution des offres

Les offres devront être présentées, dans une grande enveloppe scellée et portant uniquement la mention suivante : « Réhabilitation des installations techniques au siège de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ».

Cette enveloppe ne devra comporter ni le nom du soumissionnaire, ni aucune autre inscription que celle indiquée ci-dessus.

Toutes les offres seront considérées comme des engagements contractuels et les soumissionnaires doivent en conséquence, dater et signer l'ensemble des pièces constitutives de leur offre, ainsi que l'intégralité des documents constitutifs de l'appel d'offres.

La grande enveloppe contiendra deux (02) autres enveloppes, dont la première portera la mention « PROPOSITIONS TECHNIQUES » et la seconde « PROPOSITIONS FINANCIERES ».

Chacune des enveloppes contiendra un (1) original et cinq (05) copies reliées, des pièces suivantes :

N°	PIECES	FORME REQUISE / CONDITIONS D'ACCEPTATION
4.2.1 L'enveloppe n°1		
1	Une présentation générale du soumissionnaire et de ses activités principales (et des sous-traitants)	Lettre et/ou brochure
2	Les pouvoirs du soumissionnaire	- indiquer les habilitations du signataire de l'offre ; - être en cours de validité.
3	L'extrait de l'acte d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)	- une copie légalisée - nature de l'activité du RCCM sera conforme à l'objet de l'appel d'offres.
4	L'attestation certifiant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de l'Administration Fiscale	- un original ou une copie légalisée - être en cours de validité à la date limite de dépôt des offres.
5	L'attestation certifiant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la Sécurité Sociale	- un original ou une copie légalisée - être en cours de validité à la date limite de dépôt des offres.
6	L'attestation de visite du site, suivi d'un rapport technique de visite	- un original de l'attestation dûment signé par la BOAD et le rapport technique signé par le soumissionnaire
7	L'attestation d'assurance Responsabilité civile	- un original ou une copie légalisée - être en cours de validité à la date limite de dépôt des offres.
8	L'équipe technique : - un (01) technicien supérieur en chaudronnerie ayant 5 ans minimum d'expérience; - cinq (05) ouvriers ayant 3 ans minimum d'expérience en travaux de construction ;	- un curriculum vitae retraçant l'expérience professionnelle soutenue par des références précises et vérifiables ; - la copie du diplôme - la copie de la pièce nationale d'identité.
9	Les références de marchés similaires réalisés tant en volume qu'en complexité	(03) attestations de bonne exécution datant de moins de cinq (05) ans, dûment signées par le client et comportant : - le nom du client ; - la date du projet ; - le descriptif du projet ; - le montant du marché.
10	Le délai d'exécution des travaux avec le planning de toutes les prestations	- indiquer le délai global - décliner le planning prévisionnel conforme au délai global annoncé
11	La documentation technique des matériaux proposés, la description de la méthodologie de travail et de la liste du matériel qui sera utilisé	Document rédigé en langue française

N°	PIECES	FORME REQUISE / CONDITIONS D'ACCEPTATION
12	Les suggestions et observations éventuelles du soumissionnaire	Document comportant les avis et remarques sur le projet
13	Engagement de garantie sur - les travaux ; - la gestion et l'organisation du service après-vente.	Document signé par le représentant de l'entreprise comportant le cachet de l'entreprise.
4.2.2 L'enveloppe n°2		
1	La lettre de soumission de l'offre	Document conforme au modèle joint en annexe 1
2	Le bordereau des Prix Unitaires (BPU)	Document contractuel qui précisera les prix applicables à chaque élément d'ouvrage ou aux unités de produits ou de services prévus qui sont décrites dans le DQE
3	Le Détail Quantitatif et Estimatif	Document conforme au cadre quantitatif du descriptif des prestations

NB : L'état des prix forfaitaires donne le montant global et forfaitaire.

Le soumissionnaire devra établir ses propositions en se conformant aux cadres quantitatifs de composition du prix global.

Les cadres ne sont cependant pas limitatifs et les quantités mentionnées sont données à titre indicatif sans engager de quelque manière que ce soit la responsabilité de la BOAD.

Le soumissionnaire devra, sous sa propre responsabilité, compléter ou rectifier les quantités autant que de besoin. Il devra faire apparaître toutes différences ou appréciations qu'il aura rencontrées au cours de l'analyse du dossier.

La communication de ce document au soumissionnaire ne modifie donc en rien le caractère global, forfaitaire et non révisable du prix, et le délai maximum d'exécution contenu dans la soumission.

La responsabilité du soumissionnaire dans la recherche, l'exploitation, la mise en œuvre, la conformité des matériaux nécessaires à l'exécution des travaux, selon les spécifications des pièces écrites, demeure totale.

4.3 Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

4.4 Dépôt des offres

Les offres seront déposées au plus tard le **mardi 23 février 2021, à 16h00 mn** temps universel, contre émargement, à l'adresse suivante :

**Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
68, Avenue de la Libération
BP 1172
LOME (TOGO)**

Les offres déposées en tout autre endroit, transmises par toute autre voie ou au-delà des date et heure limite de dépôt seront rejetées.

Le soumissionnaire reste seul responsable de la réception en temps et lieu de son offre.

4.5 Explication des documents

Afin d'obtenir des clarifications, le candidat est invité à transmettre sa requête à l'adresse suivante : consultationdpa2021@boad.org. L'objet de la consultation devra être inscrit dans la requête.

La BOAD ne donnera aucune suite aux requêtes transmises par d'autres moyens et ne sera pas tenue pour responsable des informations reçues en dehors de la présente adresse.

ARTICLE 5 OBSERVATIONS SUR LES OFFRES

5.1 Respect de l'exigence relative à la présentation des offres

L'attention des soumissionnaires est attirée sur la nécessité du respect scrupuleux du contenu des offres, car il ne pourra être tenu compte des pièces absentes ou placées dans la mauvaise offre.

5.2 Renseignements complémentaires en cours d'analyse des offres

Dans le cadre de l'analyse des offres, sur demande de la BOAD, les soumissionnaires devront fournir par écrit, dans le délai imparti, tous les renseignements complémentaires exigés.

La BOAD pourrait convoquer un soumissionnaire aux frais de ce dernier, pour lui demander les explications complémentaires qu'Elle jugerait utiles, le cas échéant.

5.3 Erreurs comptables et omissions

Les erreurs arithmétiques seront rectifiées de la manière indiquée ci-après.

- S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités, ou entre les sous-totaux et le prix total, le prix unitaire ou les sous-totaux prévaudront et le prix total sera corrigé.
- S'il y a contradiction entre le prix indiqué en toutes lettres et le prix indiqué en chiffres, le montant en toutes lettres prévaudra.

Si le Soumissionnaire n'accepte pas la correction des erreurs, son offre sera écartée.

ARTICLE 6 EVALUATION DES OFFRES

L'examen des offres qualifiées par la BOAD consistera en l'analyse technique des soumissions conformément à la grille de notation ci-dessous. Seules seront ouvertes et analysées les offres financières des entreprises dont la note technique sera au moins égale à 70% de la note technique totale. La note globale est obtenue en faisant la somme de la note technique et de la note financière.

6.1 Grille de notation

CRITERES DE NOTATION	BAREME
0. RECEVABILITE DES OFFRES (critère éliminatoire)	Eliminatoire
Respect du délai de remise des offres	
I. CONFORMITE DE L'OFFRE	10 points
Certificat d'inscription au Registre du Commerce (copie légalisée)	2 points
Attestation de visite et rapport technique	2 points
Original ou copie légalisée de l'attestation de régularité vis-à-vis de l'Administration Fiscale (quitus fiscal)	2 points
Original ou copie légalisée de l'Attestation de régularité vis-à-vis de la Sécurité Sociale	2 points
Original ou copie légalisée de l'Attestation d'Assurance Responsabilité Civile	2 points
II. PRESENTATION DE L'OFFRE	5 points
Respect de la présentation des soumissions (nombre de copies, séparation des offres)	2 points
Qualité de la présentation de l'offre (présentation physique, structure et clarté)	3 points
III. ASPECTS TECHNIQUES	85 points
<i>Conformité aux spécifications techniques du cahier de charges et qualité des matériaux proposés (caractéristiques et documentations techniques, performance,)</i>	30 points
- bac alu épaisseur 7 mm	8 points
- profilé IPN	7 points
- ferrailage des poteaux et semelles avec des fers de 10	5 points
- câble U1000 RO2V pour le câblage des luminaires	5 points
- réglettes étanches 1,2 m	5 points
<i>Qualité du descriptif technique</i>	25 points
- Méthodologie et plan de travail	12 points
- Qualification de l'équipe d'intervention <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 technicien supérieur en chaudronnerie ou menuiserie métallique (2,5 points) ▪ 5 ouvriers qualifiés (1,5 points par personne) 	10 points
- la liste du matériel requis pour le travail	3 points
<i>Justificatifs des références de prestations similaires</i> (4 points par référence conforme) 5 justificatifs maximum	20 points
<i>Délai d'exécution</i>	5 points
<i>Garantie</i>	5 points
TOTAL NOTE TECHNIQUE	100 points
Qualification (note technique $\geq 70/100$)	

6.2 Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera la « mieux disante », c'est-à-dire l'offre technique qualifiée qui aura obtenu la plus forte note globale.

ARTICLE 7 TRANSMISSION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BOAD : www.boad.org.

Lomé, le 04 FEV 2021


**Le Directeur du Patrimoine
et de l'Approvisionnement**



ANNEXE 1 : MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE

Nous, les soussignés attestons que :

Nous avons examiné le Dossier d'Appel d'Offres, numéro : ; et n'avons aucune réserve.

Nous nous engageons à exécuter, conformément au Dossier d'Appel d'Offres et dans un délai de *(Indiquer le délai global d'exécution des prestations)*, les prestations de *(Indiquer l'objet de l'appel d'offres)*.

Le prix total de notre offre est de :

- en chiffres hors T.V.A/hors droits de douanes. :.....F CFA ;
- en lettres hors T.V.A/hors droits de douanes :....., F CFA.

Notre offre demeurera valide pendant la période de à compter de la date limite de dépôt des offres ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment, avant l'expiration de cette période.

Nous certifions que nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt, dans le cadre du présent appel d'offres.

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit, dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.

Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du marché que vous nous adresserez, tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.

Nom *(insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre)*

Fonction *(indiquer la qualité du signataire)*

Signature et cachet *(insérer la signature et apposer le cachet du soumissionnaire)*

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de *(insérer le nom complet du soumissionnaire)*

En date du _____ *(Insérer la date de signature)*

ANNEXE 2 : MODELE DE GARANTIE AUTONOME DE RESTITUTION D'AVANCE DE DEMARARGE

Nous soussignés, Banque..... , ci-après dénommée « le Garant »,

Nous avons été informés que la Société (*Dénomination, forme, capital social, n° d'immatriculation au RCCM*), ci-après dénommée « le Donneur d'ordre », a conclu un Contrat/ Marché (ci-après « le Marché/Contrat ») avec la Banque Ouest Africaine de Développement (ci-après dénommée « le Bénéficiaire »), relatif à..... .

De plus, nous comprenons qu'en vertu des conditions du Contrat/Marché, une avance d'un montant de... (*en toutes lettres*) représentant ...% du montant total est versée au Donneur d'ordre.

A la demande du Donneur d'ordre, nous Banque., en qualité de Garant, garantissons irrévocablement et inconditionnellement au Bénéficiaire le versement de la somme de (*en toutes lettres*) due au titre de la garantie susvisée.

En conséquence, nous paierons au Bénéficiaire sans délai à sa première demande, le montant intégral ou partiel appelé de la garantie susvisée sans pouvoir lui opposer de motif, notamment de son chef ou de celui du Donneur d'ordre.

Nous renonçons à nous prévaloir d'une quelconque exception tirée du Contrat liant le Bénéficiaire et le Donneur d'ordre, à l'égard duquel notre engagement de garantie et l'exécution de celle-ci sont parfaitement autonomes.

L'appel en garantie se fera par lettre recommandée avec accusé de réception adressée par le Bénéficiaire au Garant avant la date d'échéance de la garantie et notifiera la défaillance du Donneur d'ordre dans l'exécution de ses obligations au titre du Marché/Contrat, étant entendu que l'effectivité ou le bien-fondé du manquement dénoncé par le Bénéficiaire est totalement indifférent à l'exécution de notre engagement.

La présente garantie pourra être appelée en une ou plusieurs fois. Tout paiement fait en exécution de celle-ci s'imputera sur son montant global.

Les paiements au titre de la Garantie seront effectués au plus tard cinq (05) jours ouvrés à compter de la date de réception de la demande en paiement et exempts de tous droits, taxes ou dépenses de toute sorte (présents ou à venir) qui seraient autrement déduits, prélevés ou retenus.

Nous nous interdisons de céder ou de transférer nos droits et obligations au titre de la Garantie sans l'accord écrit préalable de la BOAD.

La présente garantie entre en vigueur(*indiquer la date de prise d'effet ou le fait déclencheur*) et restera valable jusqu'à..... (*indiquer la date ou l'évènement ayant un effet extinctif de la garantie*).

Elle est régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation des sûretés.

Nous garantissons que le présent engagement est émis conformément aux lois régissant notre société et notamment que les pouvoirs de la personne signataire (ci-annexés) lui permettent d'engager valablement le Garant dans les termes de la présente garantie.

Tout litige relatif à la formation, l'exécution ou l'interprétation de la présente garantie sera soumis à l'appréciation de.... (*Indiquer la juridiction compétente*).

**TROISIEME PARTIE – DESCRIPTIF DES
PRESTATIONS**

f



COUVERTURE DE PARKINGS AU SIEGE DE LA BOAD

DESCRIPTIF DES PRESTATIONS

Février 2021

f

1- Prestations à fournir

L'objectif de la présente consultation est la construction de hangars pour la couverture de parkings au Siège de la BOAD, suivant le devis quantitatif et les plans ci-joints. Il s'agira de construire deux (2) hangars identiques aux existants, en vue de couvrir des parkings, pour un total de seize (16) places de véhicule.

Les éléments ci-après seront pris en compte pour la construction des hangars :

- Toiture : en bac aluminium épaisseur 7 mm avec une charpente en profilé IPN ;
- Semelle : 400 mm² avec des fers de 10 ;
- Poteaux : fers de 10 implantés dans des tuyaux PVC 160 ;
- Circuits d'éclairage avec des câbles U1000 RO2V 3x1.5 mm² posés dans des tubes IRO et raccordés aux circuits des parkings existants.

A cet effet, les prestations devront comprendre :

- l'implantation des semelles et poteaux ;
- la réalisation de charpentes en profilé IPN ;
- la pose des toitures en bac alu épaisseur 7 mm ;
- la fourniture et la pose de réglettes étanches 1,2 m ;
- la correction de la voie en bitume au bas des poteaux et de passage du circuit électriques d'éclairage ;
- la reprise du traçage des parkings.

2- Devis Quantitatif et Estimatif

DESIGNATIONS	U	Qté	P.U.	Montant
<i>I) DERRIERE LA SALLE DE CONFERENCE</i>				
<i>a) Parking de 9 places</i>				
Implantation des poteaux y compris les semelles et tuyaux PVC 160	u	12		
Toiture en bac alu y compris profilé IPN	m ²	130		
Réglette étanche de 1,2 mètre y compris le circuit électrique	u	5		
Correction de la voie bitumée au bas des poteaux et de passage du circuit électrique d'éclairage	ens	fft		
Main d'œuvre avec divers accessoires de pose	ens	fft		
Total partiel a				
<i>b) Parking de 7 places</i>				
Implantation des poteaux y compris les semelles et tuyaux PVC 160	u	10		
Toiture en bac alu y compris profilé IPN	m ²	102		
Réglette étanche de 1,2 mètre y compris le circuit électrique	u	4		
Correction de la voie bitumée au bas des poteaux et de passage du circuit électrique d'éclairage	ens	fft		
Main d'œuvre avec divers accessoires de pose	ens	fft		
Total partiel b				
Total				
MONTANT TOTAL HT/HD				